

lonne, et aussi celui du folklore wallon. Ses qualités d'enquêteur sur le terrain et sa connaissance de l'ethnographie traditionnelle l'avaient conduit, d'autre part, aux fonctions de directeur-adjoint du Musée de la Vie wallonne.

Enlevé prématurément par la mort, Élisée LEGROS laisse dans la mémoire de ses nombreux amis et de ses élèves le souvenir d'un homme de science épris de vérité et celui d'un homme de bien épris de justice.

Élisée LEGROS était Chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la médaille civique de première classe.

L. REMACLE.

## Paul Horion

*décédé le 27 novembre 1970*

Lorsqu'il descendit de chaire le 26 novembre 1970, personne ne pouvait prévoir qu'il venait de faire son dernier cours. Le lendemain, la mort assignait rendez-vous à celui dont M. le Recteur Dubuisson pouvait dire que « le droit social était, en vérité, son état ».

Né le 27 août 1902, Paul HORION fut Substitut du Procureur du Roi à Verviers d'abord, à Liège ensuite, avant d'être nommé chargé de cours à la Faculté de Droit le 30 septembre 1932 et professeur ordinaire à partir de 1936.

Pendant près de quarante années, il a axé tout son itinéraire professionnel sur l'étude du droit social et s'est donné pour mission d'en assurer le rayonnement tant en Belgique qu'à l'étranger.

Professeur, il assumait avec un zèle inlassable l'enseignement du droit social simultanément à la Faculté de Droit, à la Faculté des Sciences appliquées et au Centre interfacultaire du travail dont il fut l'un des fondateurs.

Auteur extrêmement fécond, il a exploré tous les domaines du droit du travail et de la sécurité sociale : ses quelque deux cents publications ont fait de lui le maître incontesté de cette jeune discipline juridique. Si nul ne parcourait avec plus d'aisance le labyrinthe d'une réglementation dispersée et mouvante dans laquelle les chemins de traverse masquent la perspective des grandes allées, jamais il ne perdit de vue les lignes d'horizon ; jamais il ne cessa d'affirmer sa confiance en l'avenir d'un authentique « droit social » qui lui apparaissait comme la base de la promotion du travail salarié.

Homme de science, il était aussi homme d'action tant il est vrai que le droit est une science de vie et que les grandes convictions sont infatigables. Non seulement, il assumait avec enthousiasme la présidence du Conseil de prud'hommes d'appel de Liège qu'il considérait comme son laboratoire de recherches ainsi que du Centre interuniversitaire belge de droit social dont il avait été le promoteur le plus actif, mais il s'efforça, notamment au sein de groupes d'experts internationaux, d'entraîner le droit social dans les voies d'une certaine « européanisation ».

Très attaché à notre Alma Mater, il entendit la servir complètement en acceptant, malgré la multiplicité de ses enseignements et la densité de son activité scientifique, d'accomplir d'importantes tâches d'administration au sein même de l'Université. En 1947, il fut appelé par le Roi à exercer les fonctions d'administrateur-inspecteur. Au cours de ce mandat, il collabora efficacement à l'élaboration du nouveau statut d'autonomie des Universités de l'État et lorsque ce statut entra en vigueur, en 1953, il devint Commissaire du Gouvernement près le Conseil d'Administration. Celui qui, pendant 17 ans, fit bénéficier le gouvernement, le conseil d'administration et les autorités académiques de son expérience, de son esprit de collaboration et de sa grande sagesse demeura jusqu'au bout pour ses collaborateurs un guide attentif et ferme, pour ses disciples un maître qui encourage les vocations et soutient les enthousiasmes.

Tant de mérites ne pouvaient manquer d'être reconnus : promu docteur honoris causa de l'Université de Lyon, il fut en outre professeur à la Faculté internationale pour l'enseignement du droit comparé, président du Groupe belge de l'Association Capitant pour la culture juridique française. Il était Commandeur de l'Ordre de Léopold et Grand Officier de l'Ordre de Léopold II.

S. DAVID-CONSTANT.

## Léopold Grégoire

*décédé le 8 juillet 1971*

Léopold GRÉGOIRE est né à Barchon le 16 octobre 1910. Promu docteur en médecine de l'Université de Liège en 1935, il entreprend dès la fin de son service militaire sa spécialisation en gynécologie et obstétrique. Assistant de 1<sup>re</sup> catégorie du Professeur BROUHA de 1936 à 1938, il se met ensuite au service de la Croix-Rouge du Congo et participe en tant que volontaire des troupes coloniales belges aux campagnes d'Afrique, ce qui lui vaut d'être décoré de la médaille commémorative de la guerre 1940-1945 (étoile en or à 5 branches) et de la médaille africaine (barette Nigéria et Moyen-Orient). Après la guerre, il reprend ses fonctions universitaires comme assistant du Professeur BROUHA et ensuite à l'éméritat de ce dernier est adjoint au Professeur GOSSELIN dont il devient le Chef de Travaux en 1958. Chargé de la direction médicale et administrative de la clinique gynécologique et obstétricale au décès du Professeur GOSSELIN, il est promu Professeur Ordinaire le 1<sup>er</sup> décembre 1966.

Il a publié plusieurs monographies traitant de problèmes cliniques d'actualité. Citons entre autres ses travaux sur les tumeurs de la thèque interne de l'ovaire, le sarcome diffus de l'endomètre et du chorio-épithéliome. La prophylaxie de la maladie hémolytique du nouveau-né fut dès 1945 au centre de ses préoccupations. C'est son école qui démontra la première en Belgique l'intérêt dans cette affection de l'analyse spectro-photométrique du liquide amniotique et pratiqua